

de la communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence

**Nombre de membres**

Afférents au conseil  
communautaire : 33

En exercice : 33

Qui ont pris part à la  
délibération : 22

**Pour : 32**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Séance ordinaire du 22 juin 2023**

**L'an deux mille vingt-trois  
et le vingt-deux juin à dix-huit heures**

**Date de convocation**

Le 16 juin 2023

Le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans l'un des lieux habituels de ses séances, sous la présidence de

**Date d'affichage**

Le 16 juin 2023

**M. Julien MERLE, Président**

**PRESENTS :** M. PHILIPPE DE BEAUREGARD, M. HERVE AURIACH, MME SYLVETTE GILL, M., MME CHRISTINE WINKELMANN, MME FRANÇOISE VIRLOUVET, M. LOUIS DRIEY, MME FRANÇOISE CARRERE, M. PATRICK PICHON, M. GEORGES BOUTINOT, M. VINCENT FAURE, MME DOMINIQUE FICTY, MME ANNE-JOËLLE ROBERT-VACHEY, MME LYDIE CATALON, M. MARC GABRIEL, MME MARIE-FRANCE ESTIVAL, M. JEAN-PIERRE TRUCHOT, MME ISABELLE DALADIER-MARTIN, MME PATRICIA LISPAL-GONDRAN, MME CHRISTINE LANTHELME, M. ANDRE GUIGUE, M. CHRISTOPHE CANO, MME FLORENCE GOURLOT

**AYANT DONNE POUVOIR A UN CONSEILLER :** MME LILIANE DIAZ A M. PHILIPPE DE BEAUREGARD, M. FABRICE LEAUNE A M. JULIEN MERLE, MME BRIGITTE MACHARD A MME FRANÇOISE CARRERE, M. MICHEL VIDAL A MME HERVE AURIACH, M. ROLAND ROTICCI A M. LOUIS DRIEY, MME GERALDINE ORTEGA A M. PATRICK PICHON, M. PASCAL CROZET A MME DOMINIQUE FICTY, MME JACQUELINE JOURDAIN A M. ANDRE GUIGUE, MME MARIE-JOSE AUNAVE A MME FLORENCE GOURLOT

**ABSENT :** M. JEAN-MICHEL MARLOT

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M. Patrick PICHON

**Délibération  
n°2023-068**

**Demande de  
subvention à l'Agence  
de l'eau Rhône  
Méditerranée Corse  
pour les travaux de  
réhabilitation du réseau  
public de collecte des  
eaux usées chemin des  
Violettes à Violès  
/ APPROBATION**

**Rapporteur :** Mme Isabelle DALADIER-MARTIN

Le rapporteur expose :

Le conseil communautaire est amené à autoriser le Président à solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse pour les travaux de réhabilitation du réseau public d'assainissement collectif, chemin des Violettes à Violès, selon le plan de financement joint en annexe.

Le rapporteur entendu,

Le conseil délibère,

Autorise le Président à solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse pour les travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement,

Envoyé en préfecture le 26/06/2023

Reçu en préfecture le 26/06/2023

Publié le 26/06/2023

Berger  
Levrault

ID : 084-248400160-20230622-DEL2023\_068-DE

chemin des Violettes à Violès, selon le plan de financement joint en annexe,

S'engage à rembourser au financeur la subvention perçue en cas de non-respect de ses obligations et à réaliser cette opération d'assainissement collectif (études et travaux) selon les principes de la "Charte qualité nationale des réseaux d'assainissement",

Dit que la recette sera inscrite au budget annexe assainissement après notification, au chapitre 13 des recettes d'investissement.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus mentionnés.

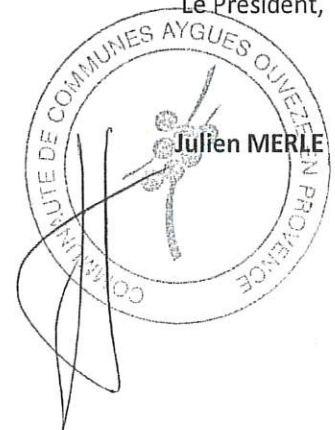
Le secrétaire de séance,



**Délibération  
n°2023-068  
Demande de  
subvention à l'Agence  
de l'eau Rhône  
Méditerranée Corse  
pour les travaux de  
réhabilitation du réseau  
public de collecte des  
eaux usées chemin des  
Violettes à Violès  
/ APPROBATION**

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
Le: 26/06/2023  
Et notification  
Du: 26/06/2023

Le Président,



Communauté de Communes Aygues Ouveze N. Provence  
Julien MERLE